

RAPPORT DU CONSEIL DE FONDATION 2017

Avec l'arrivée de 98 nouvelles entreprises affiliées (pour 48 sorties), Copré a une fois de plus réalisé une belle croissance en 2017. Le total du bilan dépasse CHF 1,8 milliards, soit une augmentation de 11%. 683 entreprises sont affiliées à Copré au 31.12.2017, totalisant 10'039 assurés actifs et 1'891 rentiers. Avec une performance des placements satisfaisante de 5.26 %, le Conseil de fondation a décidé d'attribuer pour 2017 un intérêt de 2 %, ce qui amène le taux de couverture à 108.52 %.

L'exercice a été surtout marqué par le projet d'internalisation de la gestion administrative et commerciale, arrivé dans sa phase décisive. Les 17 collaborateurs que compte actuellement Copré ont pour la plupart progressivement pris leurs fonctions à partir de l'été. Ils sont tous au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine de la prévoyance professionnelle ou des investissements. Nous leur souhaitons plein succès dans leur nouveau poste.

Le siège social de Copré reste à Carouge, alors que les équipes de gestion administrative, financière et commerciale sont dorénavant installées dans nos nouveaux locaux, situés en face de la gare de Lausanne.

Monsieur Marçal Decoppet, Directeur de la Fondation depuis 7 ans, a choisi de quitter son poste en juillet afin de relever un nouveau challenge. Il a grandement contribué à l'essor de la Fondation, et nous le remercions sincèrement pour son engagement sans faille.

Pour lui succéder, le Conseil de fondation a nommé Monsieur Pascal Kuchen en tant que Directeur général. Fort d'une expérience de près de 20 ans dans le domaine de l'assurance, titulaire d'un diplôme fédéral en assurances et du diplôme HSG Insurance Management de l'université de Saint-Gall, Pascal Kuchen a notamment occupé plusieurs fonctions de direction au sein d'Axa Winterthur. Il était par ailleurs membre du conseil d'administration d'Axa Pension Solutions et est membre du comité de la Caisse de pensions du personnel de l'Etat du Valais. Il a débuté son activité le 1^{er} février 2018.

Nous nous réjouissons de l'arrivée de Pascal Kuchen à la tête de Copré. Sa très grande connaissance des enjeux de la prévoyance et son expertise viennent renforcer le degré de professionnalisation des équipes avec pour objectif de positionner notre Fondation favorablement pour l'avenir dans un contexte de consolidation du marché de la prévoyance. De plus, Pascal Kuchen partage les mêmes valeurs d'indépendance, de solidité et de fiabilité, en mettant l'intérêt des assurés au centre de la relation et de la gestion.

Le Conseil de fondation a également pris acte en 2017 de la démission de deux de ses membres, Messieurs Christian Gerbail et Jacques Grivel. Nous les remercions sincèrement pour leur dévouement sans faille tout au long de leurs mandats. Membres également de la Commission de Placements, ils ont largement contribué aux performances financières de l'institution par une diversification pertinente des investissements.

En effet, primée 7 fois depuis 2009 dans le cadre de l'étude « PensionsKasse Vergleich » réalisée chaque année par le Sonntags Zeitung, Copré est fière d'avoir reçu en 2017 le prix du 2^e meilleur rendement sur 10 ans ainsi que celui du 3^e meilleur intérêt attribué sur 10 ans.

Pour les remplacer, le Conseil a initié une procédure de recherche de 2 nouveaux membres du Conseil, en privilégiant les représentants des entreprises affiliées. Leur nomination sera soumise à élection lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire de mai 2018. D'ici-là, le Conseil est constitué de 4 membres, ce qui reste conforme aux statuts de la Fondation.

Autre fait marquant, la réforme Prévoyance vieillesse 2020 qui a été rejetée en votation populaire le 24 septembre 2017. Réforme complexe, elle avait pour but de garantir les rentes et d'adapter la prévoyance vieillesse à l'évolution de la société.

Si le peuple suisse avait voté oui, la prévoyance professionnelle aurait pu voir venir les 10 à 15 prochaines années avec sérénité. Or ce n'est plus le cas. Il est urgent de remettre sans tarder l'ouvrage sur le métier. L'espérance de vie continue à croître, et les taux d'intérêt vont rester durablement bas. Une réforme est inévitable.

L'internalisation s'achève et le Conseil de fondation est satisfait de constater que les échéances importantes de sa feuille de route ont été respectées. L'objectif est atteint, à savoir reprendre notre destin en mains, constituer une direction et une équipe très compétentes, accroître la qualité des services fournis en visant l'excellence et, progressivement, faire diminuer les frais de gestion.

Ainsi, tout en étant conscient des enjeux que nous réserve l'avenir, le Conseil de fondation est convaincu que l'avenir de Copré se présente sous les meilleurs auspices.

Pour le Conseil de fondation

Robin Gordon
Président



Genève, le 23 avril 2018